

Compte-Rendu du Conseil Municipal en date du 17 Août 2020 à 20H

Monsieur André FERRET, Maire, préside la séance :

- 16 conseillers sont présents
- 3 sont représentés

1 – Choix de la banque pour la contractualisation d'un emprunt :

Afin de financer le Pôle Culturel, l'espace couvert sis au 22 rue Chaussade, la revitalisation, les travaux de la phase n° 2 de l'église, l'achat de terrains, l'aménagement de la Mairie, du camping....., il est nécessaire de recourir à un emprunt de 2 000 000 € ou de 1 500 000 €.

Après débat et vote à bulletin secret (majorité avec 13 voix), il est décidé de contracter un emprunt de 1 500 000 € sur 20 ans.

2 – Recensement des conseillers communautaires par commune :

Commissions	Commune : SAINT JULIEN CHAPTEUIL
Action Sociale (petite enfance, enfance jeunesse, convention territoriale globale, résidences service, habitat, mobilité...) Michel ARCIS – référent : Lydie JANIN	Mme Marie-Christine VEYSSET
Urbanisme (PLUI) Michel ARCIS - référent : Gilbert RUEL	Mr Daniel BEHAR
Environnement Michel ARCIS - référent : Carole JEANJEAN	Mme Martine SIVET
Economie André DEFAY – référent : Carole JEANJEAN	Mr Michel ALLIBERT
Finances André DEFAY - référent : Carole JEANJEAN Lydie JANIN (budget petite enfance)	
Culture Annie MAUTE - référent : Carole JEANJEAN – Cécile DE FREITAS – Emilie ANTHOUARD	Mme Agnès MOURLEVAT

Tourisme André FERRET – référent : Céline BENEZIT - Pierre SEJALON	Mr François CABANES
Communication André FERRET – référent : Céline BENEZIT	Mme Florence ROCHE BARTHELEMY
Déchets Ménagers Jean Pierre SABATIER - référent : Carole JEANJEAN	Mr Joël DESSALCES
Agriculture Jean Marc FARGIER - référent : Carole JEANJEAN	Mr Bernard MONTORIER
Station Jean Marc FARGIER – référent : Carole JEANJEAN - Yves GAYTON	Mr François CABANNES

3 – Désignation de 4 membres de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) :

- **Titulaires** : ALLIBERT Michel
FERRET André
- **Suppléants** : CRESPIY Georges
DESSALCES Joël

4 – Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet de 18/35^{ème} à compter du 17 août 2020 :

Un des agents techniques, après un arrêt maladie d'un an, s'est vu attribuer une invalidité de 1^{ère} catégorie. De ce fait son temps de travail de 26/35^{ème} doit être réduit à 18/35^{ème} à compter du 17 août 2020.

5 – Attribution d'une subvention exceptionnelle :

Dans le cadre du projet de coworking, une association s'est créée sous le nom « Les Meygaliens ». Cette association prendra en charge tous les fluides (eau, gaz, électricité, téléphone) et achètera du mobilier.

Il est proposé d'aider cette association pour leur mise en route en leur octroyant une subvention de l'ordre de 2 000 €.

Votée à l'unanimité.

6 – Attribution d'un secours exceptionnel :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le souhait d'aider un jeune de la Commune, victime d'un accident du travail. Pour retrouver le maximum de ses fonctionnalités, l'idéal serait de lui greffer une prothèse myoélectrique d'un coût de 30 000 €, nom pris en charge par la Sécurité Sociale.

Par solidarité, il est proposé de lui venir en aide en lui offrant un secours d'un montant de 2 500 €.

Votée à l'unanimité.

7 – Attribution de chèques Cdhoc pour les jobs citoyens :

Une aide de 150€ est attribuée aux jeunes de la commune, âgés de 16 ans révolus à 18 ans, pour une mission de « chantiers jeunes » sur une durée hebdomadaire de 22h30.

Fin de la séance à 23 heures.